



SEANCE du 18 février 2022

Présents:

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres : Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr BOLLAND, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trœz - Mr LUKOKI (ff), Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Major Quentin GREGOIRE

Monsieur Antoine LUKOKI, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Communications :

- ***Etat trésorerie - Versements des dotations communales***
Le Comptable spécial présente le point.
- ***Rapport trimestriel - 4ème trimestre 2021***
- ***Vademecum des manifestations temporaires - Guide des Festivités et Evènements***
- ***Uniformisation des informations relatives aux camps - Création d'un groupe de travail***
Le Lieutenant SCHMITZ, responsable CPI, présente le point.
Les Bourgmestres présents demandent qu'un mail leur soit envoyé par le Lt Schmitz. Ceux-ci s'occuperont de transférer les informations vers les personnes concernées dans leur administration.
Le Lieutenant SCHMITZ quitte la séance.
- ***Trajectoire budgétaire - Plan quinquennal***
Le Comptable spécial présente le point puis quitte la séance.

1. **Approbation du PV du 17 décembre 2021**

Madame DEJARDIN souhaite modifier le PV afin d'y ajouter une précision relative à son vote sur le budget 2022. En effet, en séance celle-ci a bien précisé qu'elle votait « pour » le budget mais souhaitait s'abstenir pour la réalisation des investissements dans l'attente d'une vision stratégique à longs termes de la Zone.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 17 décembre 2021.

2. **Budget 2022 - Douzièmes provisoires et Utilisation du dispo-code**

Le Conseil ratifie la décision du Collège d'autoriser un douzième provisoire pour les mois de février et mars 2022 ainsi que l'utilisation du dispo-code sur les douzièmes provisoires pour toutes les dépenses du service ordinaire, aux codes fonctionnels 351 et 352.

3. **Professionnalisation et recrutements de personnel opérationnel - Règlements de sélection - Approbation**

Le Commandant signale que le SLFP a déjà signé le protocole d'accord et que la Zone attend la réponse de la CSC et de la CGSP.

Madame STASSEN et Monsieur HALIN voteront « contre » dans la même optique que pour le budget 2022.

Madame DEJARDIN s'abstiendra pour les mêmes raisons que celle précitées au point n°1.

Le Conseil approuve les règlements de sélection suivants :

- Professionnalisation de 16 Sapeurs-pompiers
- Recrutement de 2 Capitaines professionnels
- Recrutement de 4 Ambulanciers professionnels
- Recrutement de 32 Sapeurs-pompiers volontaires

à 9 voix « pour », 2 voix « contre » et 1 abstention.

Après approbation par les délégations syndicales, lancer les appels pour les différents recrutements et professionnalisation prévus au budget 2022.

Madame STASSEN signale que de nombreux pompiers volontaires la contactent afin de lui faire part de leurs inquiétudes. Celle-ci ne souhaite pas jouer le rôle de la Bourgmestre qui représente les volontaires mais relaye l'information au Conseil.

Elle propose que le Conseil reçoive 2 ou 3 représentants de chaque poste concerné, de manière constructive, pour écouter leurs doléances et objectifs concrets afin de dégager des pistes de remotivation.

Le Commandant précise que c'est contradictoire avec les informations reçues des chefs-poste lors des récentes réunions et que ceux-ci n'ont aucune requête à formuler.

Monsieur DROUGUET rappelle que les volontaires peuvent également aller à la rencontre de leur bourgmestre respectif et vice-versa. Chaque bourgmestre pourra alors rassembler les infos et revenir les présenter devant le Conseil.

4. Situation de caisse au 3 février 2022

Le Conseil prend acte du P.V. de vérification de caisse au 03/02/2022.

5. Convention Zone de Police – Recyclage annuel en premiers soins – Approbation

Le Conseil accepte la nouvelle Convention avec la Zone de police Vesdre pour le recyclage de la formation premiers soins.

6. Don du LION'S CLUB de Limbourg – Approbation

Monsieur HALIN demande que la Zone vérifie si elle peut délivrer une attestation fiscale et quelles sont les conditions.

En effet, suite aux inondations, les communes sont passées par leur CPAS.

Monsieur LEJEUNE demande si c'est envisageable d'organiser des formations premiers soins identiques dans les écoles primaires des autres communes.

Le Commandant explique qu'il s'agit d'un projet pilote mais que son objectif est de pouvoir étendre ce projet à toutes les écoles mais qu'il faudra augmenter le personnel pour y arriver.

Le Conseil :

- Accepte le don de 2.200 € du Lion's Club de Limbourg ;
- Enverra une lettre de remerciement à l'asbl.

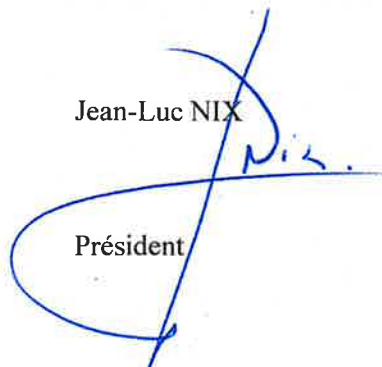
Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,


Secrétaire

Jean-Luc NIX


Président